



Québec, le 31 janvier 2018

Monsieur Luc Blanchette  
Ministre  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
5700, 4e Avenue Ouest, Bureau A-413  
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Commentaires du Conseil Cris-Québec sur la Foresterie sur les PAFIT 2018-2023, de la région Nord-du-Québec.**

Monsieur le Ministre,

Le 16 novembre 2017, le directeur de la Direction de la gestion des forêts du Nord-du-Québec, Monsieur Marco Trudel, a transmis au Conseil, aux fins d'analyse, les 14 plans d'aménagement forestier intégré tactiques (PAFIT) 2013-2018 de la région Nord-du-Québec, reconduits en 2018- 2023 afin d'y intégrer les nouvelles possibilités forestières.

Le Conseil a procédé à la révision des plans et des documents afférents. Le MFFP ayant formellement indiqué que ces plans sont très similaires aux PAFIT 2013-2018 et que ceux-ci seront révisés en 2018 afin de tenir compte de l'harmonisation récente du régime forestier adapté (AFR) apportée par les parties, le Conseil, dans l'intervalle, a retenu de vous inviter à vous référer aux commentaires sur les PAFIT 2013-2018 qui vous ont été transmis le 20 août 2015.

Le Conseil profite de la présente opportunité pour appuyer la décision du ministère de se donner un délai supplémentaire pour la production d'une nouvelle génération de plans tactiques qui répondent aux objectifs et qui prennent pleinement en compte les harmonisations convenues à l'amendement 6 du RFA.

Étant à même d'observer les efforts des intervenants Cris et ministériels concernés, le Conseil est confiant que ces versions révisées des PAFITs 2018-2023 qui devraient entrer en vigueur en août 2019, reflèteront les engagements des parties, notamment en ce qui concerne la collaboration des partenaires à l'identification des préoccupations régionales, de l'intégration des directives fauniques et d'une stratégie d'aménagement des peuplements mélangés.



En préparation de l'analyse complète de ces PAFITs, le Conseil s'est doté d'un cadre d'analyse prenant en compte les harmonisations convenues au RFA par les parties. C'est avec un grand intérêt que le Conseil sera, donc, prêt à analyser les versions modifiées de ces PAFITs et à vous faire part de ses commentaires.

En terminant, veuillez prendre note qu'une copie de la présente sera aussi transmise, pour information, au Grand Chef des Cris, M. Abel Bosum.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Hervé Deschênes

Président du Conseil